

De 1996 à 2000, une baisse de la pauvreté monétaire qui s'estompe

Fabien Dell, Nadine Legendre (Insee)

La pauvreté a légèrement baissé en France entre 1996 et 2000. Le seuil de pauvreté monétaire relative s'élevait en 2000 à 579 € par mois pour une personne seule et à 869 € pour un couple sans enfants, auxquels il faut ajouter 174 € par enfant de moins de 14 ans et 290 € par enfant de plus de 14 ans.

Si le taux de pauvreté monétaire relative était de 7,2% en 1996, il n'était plus en 2000 que de 6,5%. Toutefois, cette diminution s'est ralentie entre 1999 et 2000 et l'on ne peut pas affirmer que la baisse significative observée entre 1997 et 1999 s'est poursuivie au-delà.

Dans un contexte de conjoncture favorable, la baisse de la pauvreté a été plus importante chez les actifs et les jeunes. En revanche, les retraités et les autres inactifs ont été progressivement distancés et représentent une part croissante de la population pauvre.

De 1996 à 2000, la France a connu une légère baisse du taux de pauvreté monétaire. Si l'on retient le seuil de pauvreté relative à 50% de la médiane des niveaux de vie (cf. encadré 1), le taux de pauvreté est ainsi passé de 7,2% en 1996 à 6,5% en 2000; de 13,5% à 12,7% si l'on retient le seuil à 60% de la médiane (cf. tableau 1). En 1996, on comptait près de 4,1 millions de personnes sous la demi-médiane; elles n'étaient plus que 3,7 millions en 2000. Sous le seuil de 60% de la médiane, elles étaient 7,6 millions en 1996 et 7,3 millions en 2000. Cette évolution doit cependant être interprétée avec précaution étant donnée la précision avec laquelle ces taux sont mesurés (+/-0,3 point pour les années récentes).

Le seuil utilisé ici est relatif et évolue au cours du temps au même rythme que la médiane. La période 1996-2000 ayant vu l'ensemble des revenus croître, la médiane des niveaux de vie et les seuils annuels de pauvreté ont régulièrement augmenté : si le seuil à 50 % était d'environ 545 € par unité de consommation (UC) et par mois en 1996 et 1997, il était de 579 € par UC et par mois en 2000 (euros 2000), soit une augmentation de plus de 6 %. En retenant des seuils de pauvreté variables d'année en année, on observe en fait si la croissance des bas niveaux de vie a été plus ou moins rapide que les niveaux de vie médians. On mesure alors une évolution de la pauvreté relativement à l'ensemble des niveaux de vie.

Encadré 1

Pour comprendre ces résultats

Sources

Depuis 1996 (année des revenus), l'enquête Revenus fiscaux recueille, chaque année, les déclarations fiscales d'un échantillon anonymisé de ménages ordinaires hors Dom. L'échantillon de 23 000 ménages en 1996 a été porté progressivement à 70 000 ménages en 1998 (45 000 en 1997).

Cette source contient à la fois des données sur les revenus et sur les caractéristiques socio-démographiques et d'emploi des individus (dont le calendrier d'activité sur 12 mois).

Les enquêtes Revenus fiscaux fournissent directement deux des impôts directs payés (impôt sur le revenu et taxe d'habitation) et les revenus déclarés à l'administration fiscale sur le formulaire 2042. Il s'agit des revenus d'activités, des revenus du patrimoine (inscrits sur le formulaire) et des retraites et pensions imposables. En revanche, la source ne donne aucune information sur les revenus sociaux ou de transferts. Les prestations sociales sont estimées sur barème ou par simulation économétrique. Il en est de même pour la Contribution sociale généralisée (Csg) et la Contribution au remboursement de la dette sociale (Crds).

Le revenu disponible retenu comprend les revenus déclarés au fisc et les prestations imputées. Les impôts directs en sont déduits.

Concept de pauvreté

La pauvreté n'est analysée que dans sa dimension monétaire : un ménage est pauvre lorsque son niveau de vie est inférieur à un seuil monétaire.

Cette pauvreté a été examinée, comme habituellement, dans sa dimension relative : le seuil est fixé par rapport à la distribution des revenus.

Deux seuils ont été retenus : 50 % et 60 % de la médiane du niveau de vie (revenu disponible par unité de consommation) de l'ensemble des individus. En fixant un seuil constant (une proportion de la médiane en francs constants du niveau de vie 1997), nous avons aussi regardé l'évolution de la pauvreté ancrée dans le temps (selon les seuils de 50 et 60 %).

Toute l'analyse a été menée au niveau individuel : un individu pauvre est un individu qui vit dans un ménage pauvre.

Les unités de consommation (UC) ont été calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCde modifiée, qui attribue une UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 aux enfants de moins de 14 ans.

Les ménages d'étudiants ont été exclus.

Concept d'activité

L'activité individuelle est déterminée à partir du calendrier de l'activité exercée au cours des 12 mois qui ont précédé l'enquête Emploi (de mars $n+1$) à laquelle sont appariées les déclarations fiscales portant sur les revenus de l'année n . Il s'agit donc des mois d'avril n à mars $n+1$, sauf pour l'enquête Revenus fiscaux de 1998 : l'enquête Emploi de 1999 ayant eu lieu en janvier 1999, la période des 12 mois s'étend de février 1998 à janvier 1999.

L'activité prime sur l'inactivité : une personne est considérée comme active si elle s'est déclarée active au moins 6 des 12 mois. Une personne est considérée comme active occupée (travailleur) à partir du moment où elle a été active au moins 6 mois, dont un mois ou plus en emploi.

Nette baisse de la pauvreté ancrée dans le temps sur toute la période

On peut souhaiter s'affranchir de la variation annuelle du seuil pour mettre en évidence l'évolution d'une pauvreté ancrée dans le temps (cf. encadré 2). On utilise alors un seuil de pauvreté fixe dans le temps (cf. tableau 1). Le seuil de pauvreté à 50% de la médiane s'élevait en 1997 à 545 € par mois et par unité de consommation. Si l'on conserve ce seuil sur l'ensemble de la période (en prenant cependant l'inflation en compte), la proportion de pauvres dans la population décroît régulièrement de 7,2% en 1996 à 4,8% en 2000. Il en va de même avec le seuil fixe à 60% de la médiane de 1997: le taux passe alors de 13,4% à 10,2%. Il y a donc eu entre 1996 et 2000 une baisse significative et continue de la pauvreté absolue.

Encadré 2

Définition du seuil ancré dans le temps

Le seuil appelé ici ancré dans le temps n'est autre qu'un seuil relatif qui reste constant (à l'inflation près) dans le temps (1997). Il ne doit pas être confondu avec les seuils de pauvreté absolue, utilisés notamment aux Etats-Unis, qui s'appuient sur un panier de biens.

Tableau 1

Taux de pauvreté selon différents seuils

Année	Taux de pauvreté (en %)					
	Seuil relatif			Seuil ancré dans le temps (1997)		
	Seuil à 50% de la médiane	Seuil à 60% de la médiane		Seuil à 50%	Seuil à 60%	
		Précision (+/- en points)		Précision (+/- en points)		
1996	7,2	2,0	13,5	2,5	7,2	13,4
1997	6,9	0,6	13,4	0,8	6,9	13,4
1998	6,7	0,3	12,8	0,4	6,0	11,9
1999	6,4	0,3	12,3	0,4	5,3	10,7
2000	6,5	0,3	12,7	0,4	4,8	10,2

Source : Insee-Dgi, enquêtes Revenus fiscaux de 1996 à 2000.

Champ : individus vivant dans un ménage dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Lecture : en 1998, on estime que 6,7% des individus du champ vivaient dans des ménages disposant d'un niveau de vie inférieur à la demi-médiane des niveaux de vie. Avec un risque d'erreur de 5%, on peut affirmer que ce taux était compris dans l'intervalle 6,4 -7,0.

...mais ralentissement de la baisse de la pauvreté relative en 2000 ?

Toutefois, la baisse de la pauvreté relative n'a pas été aussi nette. Ainsi, si l'on peut affirmer que la pauvreté relative a baissé significativement entre 1997 et 1999, les évolutions du début et de la fin de la période ne peuvent être fermement établies. Entre 1996 et 1997, cela est dû, malgré une baisse importante du taux, à la faible précision dont on dispose pour 1996. Entre 1999 et 2000, la situation est différente. Les taux semblent remonter mais, compte tenu de l'erreur d'échantillonnage, on ne peut qu'affirmer qu'ils ne baissent pas. On peut ainsi penser que les bas niveaux de vie, et particulièrement ceux situés entre les deux seuils, ont entre 1999 et 2000 cessé de « rattraper » les revenus plus élevés.

Hausse du niveau de vie moyen des pauvres

Pour tenter d'avoir une image plus fine de l'évolution de la pauvreté à la fin des années 1990, on peut compléter l'approche en termes de taux par celle en termes de niveau de vie moyen des pauvres. Pour rester dans le cadre relatif adopté ici, on rapporte ce niveau de vie moyen aux seuils de pauvreté. On peut alors observer l'évolution de la distance moyenne qui sépare les pauvres du seuil de pauvreté (cf. encadré 1). De 1996 à 2000, le niveau de vie moyen (relatif) des pauvres a régulièrement augmenté, que l'on considère le seuil à 50% de la médiane ou celui à 60%. En 1996, les individus pauvres avaient un niveau de vie moyen de 77% du seuil (50% comme à 60% de la médiane). En 2000, le niveau de vie des individus pauvres était en moyenne de 81% du seuil à 50% de la médiane et de 79% de seuil à 60% de la médiane (cf. tableau 2). La hausse du niveau de vie moyen des pauvres a surtout eu lieu au début de la période (1996-1998) et a laissé place en 1999 et 2000 à une stagnation. Qu'on observe les effectifs ou le niveau de vie moyen, la diminution de la pauvreté qui a eu lieu entre 1996 et 2000 semble donc être allée en ralentissant. L'étude de la structure de la population pauvre peut nous permettre d'éclairer ce constat.

Tableau 2

Intensité de la pauvreté selon différents seuils

Année	Intensité de la pauvreté (en %)			
	Seuil relatif		Seuil ancré dans le temps (1997)	
	Seuil à 50 %	Seuil à 60 %	Seuil à 50 %	Seuil à 60 %
1996	77,0	77,0	77,1	77,0
1997	77,3	77,8	77,3	77,8
1998	80,5	79,1	79,9	79,2
1999	80,6	79,3	80,2	79,6
2000	80,7	79,5	79,7	79,9

Source : Insee-Dgi, enquêtes Revenus fiscaux de 1996 à 2000.

Champ : individus vivant dans un ménage dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Lecture : en 1998, les personnes pauvres disposaient en moyenne d'un niveau de vie inférieur de 17% à la demi-médiane des niveaux de vie.

Baisse du nombre d'actifs pauvres et stabilité du nombre d'inactifs pauvres : pauvreté et marché du travail

Pour les besoins de l'analyse, on distingue au sein de la population pauvre les actifs (en emploi ou au chômage) six mois au moins au cours de l'année (dorénavant « actifs »), et les inactifs ou actifs moins de six mois au cours de l'année (dorénavant « inactifs »). La baisse de la pauvreté entre 1996 et 2000 n'a pas également concerné ces deux populations. Avec un seuil à la moitié de la médiane, les actifs pauvres, qui étaient 1,72 million en 1996, n'étaient plus que 1,44 million en 2000 (cf. tableau 3). En revanche, les effectifs des inactifs pauvres n'ont pas diminué autant : ils étaient 2,37 millions en 1996 et toujours 2,31 millions en 2000. Les inactifs pauvres ont donc vu leur nombre diminuer d'à peine 7% alors que les effectifs d'actifs pauvres ont été réduits de près de 17%. Avec un seuil à 60% de la médiane, on observe plus nettement encore comment actifs et inactifs n'ont pas été concernés au même titre par la baisse de la pauvreté : à une baisse de 345 milliers du nombre d'actifs pauvres correspond une hausse de 45 milliers des inactifs pauvres.

Tableau 3

Population pauvre selon l'activité individuelle (en milliers)

	Seuil variable à 50%					Seuil variable à 60%				
	1996	1997	1998	1999	2000	1996	1997	1998	1999	2000
Actifs 6 mois ou plus dont :	1 724	1 628	1 524	1 439	1 436	2 981	2 920	2 754	2 645	2 636
Emploi salarié 12 mois (S)	465	424	362	385	386	949	943	850	902	953
Emploi salarié et chômage (SC)	413	390	409	400	423	732	703	718	712	734
Ensemble salariés (S + SC)	878	814	771	785	809	1 681	1 646	1 568	1 614	1 687
Emploi non salarié 12 mois (NS)	344	308	286	238	237	503	478	438	367	351
Ensemble travailleurs (NS + S + SC)	1 222	1 122	1 057	1 023	1 046	2 184	2 124	2 006	1 981	2 038
Chômage 12 mois (C)	502	506	467	416	390	797	796	748	664	598
Inactifs ou actifs moins de 6 mois dont	2 365	2 297	2 282	2 201	2 306	4 647	4 691	4 521	4 420	4 692
Etudiants de 16 ans ou plus	409	409	362	337	325	685	687	649	571	574
Inactifs de 17 à 59 ans ni étudiants, ni retraités	528	569	555	536	578	907	979	939	921	988
Retraités et inactifs de 60 ans ou plus	430	378	457	455	471	1 177	1 132	1 126	1 152	1 225
Enfants de moins de 16 ans strictement	998	941	908	873	932	1 878	1 893	1 807	1 776	1 905
Total	4 089	3 925	3 806	3 641	3 742	7 628	7 611	7 275	7 065	7 328

Source : Insee-Dgi, enquêtes Revenus fiscaux de 1996 à 2000.

Champ : individus vivant dans un ménage dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Note de lecture : 42% de la population pauvre au seuil de 50% de la médiane du niveau de vie de 1996 avait été active (en emploi ou au chômage) au moins 6 mois entre avril 1996 et mars 1997.

Note : la modalité SC regroupe les individus qui, sur leurs 6 mois d'activité déclarés, ont travaillé au moins un mois ; les personnes qui se sont déclarées au moins 6 mois en activité, dont aucune période d'emploi, sont comprises dans la modalité C.

Ce phénomène est logique dans la mesure où la période durant laquelle on observe cette baisse de la pauvreté relative a connu une conjoncture de l'emploi favorable. La relation entre pauvreté et distance au marché du travail apparaît clairement si l'on reprend l'analyse au niveau des ménages. On distingue maintenant, au sein de la population pauvre, les actifs et tous les individus qui vivent dans le même ménage (qu'ils soient chômeurs, inactifs ou qu'il s'agisse d'enfants) d'une part, et d'autre part, les individus qui vivent dans des ménages sans aucun actif (cf. tableau 4). L'évolution de la population pauvre est alors très tranchée entre 1996 et 2000 : si, sous la demi-médiane, les pauvres de ménages d'actifs ont vu leur effectif se réduire de près de 590 000, les pauvres sans lien avec un actif ont vu leur nombre progresser de 240 000 (cf. tableau 4). La pauvreté qui «résiste» à plusieurs années de reprise de l'emploi est ainsi une pauvreté qui touche plutôt des individus éloignés du marché du travail, et dont les revenus sont indépendants de la conjoncture à court terme. Lorsque l'ensemble des revenus augmente, ces individus restent en arrière et constituent une part croissante des pauvres.

Tableau 4

Population pauvre selon l'activité du ménage (en milliers)

	Seuil variable à 50 %					Seuil variable à 60 %	
	1996	1997	1998	1999	2000	1996	2000
Vit avec au moins un actif	3 510	3 284	3 092	2 925	2 924	6 206	5 589
Vit avec au moins un actif occupé	2 797	2 529	2 373	2 307	2 318	5 174	4 721
Vit avec un chômeur	713	755	719	618	606	1 032	868
Vit uniquement avec des inactifs	579	641	714	716	818	1 422	1 739
Total	4 089	3 925	3 806	3 641	3 742	7 628	7 328

Source : Insee-Dgi, enquêtes Revenus fiscaux de 1996 à 2000.

Champ : individus vivant dans un ménage dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Note de lecture : 2 797 000 personnes pauvres au seuil de 50 % de la médiane du niveau de vie de 1996 vivaient dans un ménage dont au moins un des membres avait été en activité au moins 6 mois, dont un mois ou plus en emploi, entre avril 1996 et mars 1997.

L'évolution complexe de la pauvreté des actifs

La baisse du nombre des actifs pauvres est d'abord liée à une diminution continue du nombre des chômeurs pauvres, dont le nombre est passé de 500 000 à moins de 400 000 entre 1996 et 2000 (il s'agit de chômeurs d'au moins six mois n'ayant pas travaillé au cours de l'année). Globalement, le nombre de chômeurs pauvres a ainsi baissé au même rythme que celui du total des chômeurs sur la période. En fait, le chômage a beaucoup baissé chez les plus jeunes, qui sont souvent touchés par la pauvreté, ce qui a induit une baisse du nombre de chômeurs pauvres. En revanche, chez les moins jeunes, le nombre de chômeurs pauvres a diminué moins vite que le nombre de chômeurs.

La réduction des effectifs des «travailleurs pauvres» a sans doute été également décisive dans la baisse de la pauvreté des actifs sur la période : ceux-ci représentaient plus de 1,2 million d'individus en 1996, contre un peu plus d'un million seulement en 2000. Cette diminution n'a cependant pas été continue : entre 1999 et 2000, et après

trois années de baisse consécutive, le nombre de travailleurs pauvres a augmenté. Un tel phénomène est dû à l'augmentation du nombre de salariés pauvres (au sens large, c'est-à-dire ayant éventuellement été au chômage au cours de l'année), et peut aussi être observé avec le seuil à 60% de la médiane. En effet, la diminution du nombre de chômeurs (liée à la baisse générale du chômage) et celle du nombre de salariés (liée à l'évolution des bas salaires) parmi les actifs pauvres sont deux phénomènes distincts qui ne vont pas nécessairement de pair : un chômeur pauvre qui trouve un emploi peut devenir un salarié pauvre.

Les inactifs pauvres : une population stable ?

La stabilité du nombre des inactifs pauvres recouvre des évolutions diverses au sein de la catégorie composite des « inactifs ». Parmi les inactifs pauvres, les retraités ont constitué une population en expansion constante depuis 1996. Ainsi, s'ils étaient 430 000 sous la demi-médiane en 1996, ils étaient devenus plus de 470 000 en 2000. Cette évolution n'est pas seulement le reflet de l'augmentation globale du nombre de retraités au sein de la population française (environ 4% contre près de 10% dans la population pauvre) : elle est liée au passage du seuil de pauvreté à 50% au-dessus du minimum vieillesse pour une personne seule entre 1997 et 1998. Cela a eu pour effet mécanique un transfert des retraités touchant le minimum vieillesse sous la demi-médiane.

Le nombre des retraités pauvres s'est également accru, un peu plus tardivement toutefois au cours de la période, si l'on retient un seuil à 60% de la médiane. En effet, les retraites sont indexées sur l'évolution des prix et non le seuil de pauvreté. Notons cependant que les taux de pauvreté des retraités restent faibles (de l'ordre de 4% à 50% de la médiane, et de 10% à 60% de la médiane).

Les enfants et les étudiants ont globalement vu leurs effectifs baisser sur la période : leurs revenus sont en effet souvent liés à des revenus d'activité au sein de leur ménage. Il s'agit donc d'inactifs qui ont parfois indirectement profité de la baisse marquée de la pauvreté des actifs. En revanche, cela n'a pas été le cas des autres inactifs. Il s'agit là d'une catégorie composite qui comprend notamment les familles monoparentales inactives et les adultes handicapés inactifs, et dont le taux de pauvreté est très élevé : de l'ordre de 15% pour le seuil à 50% de la médiane. Finalement, les effectifs des retraités pauvres et des adultes inactifs pauvres non étudiants ont donc cru à la fin de la période retenue, ralentissant ainsi la baisse de la pauvreté liée à une conjoncture de l'emploi favorable.

Une diminution de la pauvreté différente selon l'âge

Le profil du taux de pauvreté (avec le seuil à 50% de la médiane) en fonction de l'âge des individus présente un maximum entre 15 et 25 ans. La pauvreté décroît ensuite continûment jusqu'à 35 ans, avant d'augmenter et de se stabiliser vers 7/8% pour les individus âgés de 40 à 60 ans. Les taux de pauvreté des plus de 60 ans décroissent ensuite jusqu'à atteindre un minimum de moins de 3%.

La baisse de la pauvreté observée de 1996 à 2000 a surtout profité aux jeunes de 20 à 25 ans. En revanche, les personnes âgées (80 ans et plus), principales bénéficiaires du minimum vieillesse, ont vu leur taux de pauvreté augmenter nettement après 1997. Dans ses grandes lignes cependant, le profil est resté inchangé sur l'ensemble de la période.

Bibliographie

- « La pauvreté monétaire », 2001, « La pauvreté en conditions de vie Revenus et Patrimoine des ménages », édition 2000-2001, *Synthèses*, n° 47, mars, Insee.
- C. LAGARENNE et N. LEGENDRE, 2000, « Les travailleurs pauvres », *Economie et Statistiques*, n° 335, Insee.
- « Mesurer la pauvreté aujourd'hui », 2000, *Economie et Statistiques*, n° 308-309-310, n° spécial, Insee.